

## Helimatic Cleaner MA

Date de révision: 18.05.2020

Code du produit: 00056-0305

Page 1 de 8

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Helimatic Cleaner MA

UFI: 3DCR-9EXT-FT0J-EH2J

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/du mélange

Nettoyant pour instruments - Pour usage professionnel

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: B. Braun Medical AG

Rue: Seesatz 17

Lieu: CH-6204 Sempach

Service responsable: Zentrale

Téléphone: +41 (0) 58 / 258 50 00

E-Mail: info.bbmch@bbraun.com

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:

sds@gbk-ingelheim.de

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)  
Tox Info Suisse, Numéro de téléphone: 145 / E-Mail: info@toxiinfo.ch

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

##### Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### 2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

En raison d'une faible valeur du pH, la possibilité de graves irritations au contact de la peau, des yeux et des membranes muqueuses n'est pas exclue.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

Concentré alcalin avec d'agents tensioactifs anioniques et non ioniques

##### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
126-92-1	Monosodium du 2-éthylhexyl sulfate			< 3 %
	204-812-8		01-2119971586-23	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H315 H318			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

##### Information supplémentaire

Les limites de concentration spécifiques

Monosodium du 2-éthylhexyl sulfate

H 318; C > 20%

## Helimatic Cleaner MA

Date de révision: 18.05.2020

Code du produit: 00056-0305

Page 2 de 8

H319; 10% < C < 20%

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### **4.1. Description des premiers secours**

##### **Indications générales**

Les indications de point 4, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de malaise consulter un médecin.

##### **Après inhalation**

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion.

##### **Après contact avec la peau**

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

##### **Après contact avec les yeux**

Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

##### **Après ingestion**

Ne pas faire vomir. Consulter un médecin. (Risque d'aspiration de mousse!) Attention aux vomissements! -

Grand risque de suffocation provoqué par des composants moussants. Rincer la bouche. Donner à boire quelques verres d'eau.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

En raison d'une faible valeur du pH, la possibilité de graves irritations au contact de la peau, des yeux et des membranes muqueuses n'est pas exclue.

Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec le peau.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Gaz de carbonisation irritants/corrosifs, combustibles, bien que toxiques.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

#### **Information supplémentaire**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

## Helimatic Cleaner MA

Date de révision: 18.05.2020

Code du produit: 00056-0305

Page 3 de 8

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).  
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).  
Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses.

#### **Préventions des incendies et explosion**

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

#### **Conseils pour le stockage en commun**

Incompatible avec des acides.

#### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Nettoyant pour instruments - Pour usage professionnel

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

#### **Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	fib/ml	Catégorie	Origine
102-71-6	Triéthanolamine (inhalable)	-	5		VME 8 h	
		-	5		VLE courte durée	

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

#### **Mesures d'hygiène**

Les indications de point 8, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### **Protection des yeux/du visage**

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

#### **Protection des mains**

Gants protecteurs à résistance chimique en caoutchouc naturel, épaisseur de la couche minimum 0.6 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, par exemple gant protecteur <Lapren 706> de la société KCL ([www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

#### **Protection de la peau**

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

## Helimatic Cleaner MA

Date de révision: 18.05.2020

Code du produit: 00056-0305

Page 4 de 8

### Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	Jaunâtre à brunâtre	
Odeur:	Caractéristique	
		<b>Testé selon la méthode</b>
pH-Valeur (à 20 °C):	10,3 - 10,8	Concentré
<b>Modification d'état</b>		
Point de fusion:		n.d.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	env. 100 °C	
Point de sublimation:		n.a.
Point de ramollissement:		n.d.
Point d'éclair:		n.a. DIN 51755
<b>Inflammabilité</b>		
solide:		n.a.
gaz:		n.a.
<b>Dangers d'explosion</b>		
Produit non explosif.		
Limite inférieure d'explosivité:		n.a.
Limite supérieure d'explosivité:		n.a.
Température d'inflammation:		n.a.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>		
solide:		n.a.
gaz:		n.a.
Température de décomposition:		n.d.
<b>Propriétés comburantes</b>		
Non oxyder.		
Pression de vapeur:		n.d.
Densité (à 20 °C):	1,09 - 1,10 g/cm <sup>3</sup>	
Densité apparente:		n.a.
Hydrosolubilité: (à 20 °C)		Miscible
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>		
n.d.		
Coefficient de partage:		n.d.
Viscosité dynamique:		n.d.
Viscosité cinématique:		n.d.
Durée d'écoulement:		n.d.
Densité de vapeur:		n.d.
Taux d'évaporation:		n.d.
Épreuve de séparation du solvant:		0 %
Teneur en solvant:		0 %

### 9.2. Autres informations

Donnée non disponible

## Helimatic Cleaner MA

Date de révision: 18.05.2020

Code du produit: 00056-0305

Page 5 de 8

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### **10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### **10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réaction exothermique avec des acides forts.

#### **10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

#### **10.5. Matières incompatibles**

Acides.

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Gaz de carbonisation irritants/corrosifs, combustibles, bien que toxiques.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

##### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Absence de données toxicologiques.

##### **Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

##### **Expériences tirées de la pratique**

##### **Observation diverses**

En raison d'une faible valeur du pH, la possibilité de graves irritations au contact de la peau, des yeux et des membranes muqueuses n'est pas exclue.  
Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec le peau.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### **12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

#### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

#### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

## Helimatic Cleaner MA

Date de révision: 18.05.2020

Code du produit: 00056-0305

Page 6 de 8

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

### **12.6. Autres effets néfastes**

Pollue faiblement l'eau.

### **Information supplémentaire**

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

#### **Recommandations d'élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.  
Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

#### **Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)**

070699 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de cosmétiques; Déchets non spécifiés ailleurs

#### **L'élimination des emballages contaminés**

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.  
Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.  
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### **Transport terrestre (ADR/RID)**

#### **14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### **Transport fluvial (ADN)**

#### **14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### **Transport maritime (IMDG)**

#### **14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## Helimatic Cleaner MA

Date de révision: 18.05.2020

Code du produit: 00056-0305

Page 7 de 8

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV):

0 %

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Information supplémentaire**

Règlement CE N° 648/2004 (Réglementation des détergents):

Agents de surface anioniques < 5%, Tensides non-ioniques < 5%, Polycarboxylates < 5%, Phosphonates < 5%, Enzymes

Ingrédients soumis à l'obligation de déclaration selon le Comité scientifique européen (SCCP) : -

**Législation nationale**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## Helimatic Cleaner MA

Date de révision: 18.05.2020

Code du produit: 00056-0305

Page 8 de 8

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
 RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
 ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieur  
 IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization  
 MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships  
 IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
 GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals  
 CAS = Chemical Abstract Service  
 EN = European norm  
 ISO = International Organization for Standardization  
 DIN = Deutsche Industrie Norm  
 PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic  
 vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Pour les utilisations identifiées, voir également A.I.S.E. ([www.aise.eu](http://www.aise.eu)). Vous y trouverez de plus amples informations sous le mot-clé SUMI (informations d'utilisation sûre des mélanges).

#### Utilisations identifiées

N°	Court titre	LCS	SU	PC	PROC	ERC	AC	TF	Spécification
1	Nettoyant pour instruments	-	-	-	8a, 8b, 9, 19	-	-	-	SUMI III

LCS: Étapes du cycle de vie

PC: Catégories de produits

ERC: Catégories de rejet dans l'environnement

TF: Fonctions techniques

SU: Secteurs d'utilisation

PROC: Catégories de processus

AC: Catégories d'articles

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*